

CHAPITRE XXVIII.—ADMINISTRATIONS DIVERSES.

Section 1.—Terres domaniales.

Le tableau 1, ci-dessous, donne une classification sommaire du mode de possession des terres du Canada. Les item 3, 4 et 5 ont été obtenus de sources fédérales et les item 1, 2 et 7, de sources provinciales, autant que possible. Dans la plupart des cas, la superficie des terres provinciales (item 6) telle que calculée par juxtaposition des chiffres, concorde avec la superficie, telle qu'estimée par les ministères provinciaux. Ainsi, toutes les différences constatées d'une année à l'autre dans la superficie des terres concédées ou en voie de concession sont compensées par l'ajustement de terres restant la propriété de la Couronne mais sous la juridiction des provinces concernées. Les superficies totales des terres montrées ici sont les équivalentes en mille acres à celles données par province en milles carrés à la p. 7 et à la p. 65.

1.—Classification sommaire des terres du Canada selon le mode de possession, vers 1937.

NOTA.—La superficie des terres du Canada, classifiée selon les ressources, paraît à la p. 65.

Mode de possession.	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.
	'000 acres.	'000 acres.	'000 acres.	'000 acres.	'000 acres.
1. Aliénées, patentées, concédées, etc. ¹	1,391	11,026	10,494	24,686	25,819
2. En voie d'aliénation.....	néant	-	300	4,997	-
3. Terres fédérales à l'exclusion des réserves indiennes et des parcs nationaux.....	néant	8	2	18	103
4. Parcs nationaux du Dominion.....	5	293	néant	néant.	7
5. Réserves indiennes.....	2	20	38	194	1,021
6. Terres provinciales, y compris terres cédées à bail et réserves forestières, mais à l'exclusion des parcs provinciaux.....	néant	1,928	6,749	302,330	202,421
7. Parcs provinciaux.....	néant	néant	néant	2,837	3,129
Totaux, superficie en terre².....	1,398	13,275	17,583	335,062	232,500

Mode de possession.	Man.	Sask.	Alta.	C.B.	Yukon et T. du N.-O.	Total, Canada.
	'000 acres.	'000 acres.	'000 acres.	'000' acres.	'000 acres.	'000 acres.
1. Aliénées, patentées, concédées, etc. ¹ ...	28,001	64,307	50,535	15,368	5	231,632
2. En voie d'aliénation.....	143	2,470	229	5,254	néant	13,393 ³
3. Terres fédérales à l'exclusion des réserves indiennes et des parcs nationaux.....	2	30	66	103	934,354 ⁴	934,686
4. Parcs nationaux du Dominion.....	735	1,196	13,436 ⁵	1,098	2,320 ⁶	19,090
5. Réserves indiennes.....	484	1,335	1,280	795	1	5,170
6. Terres provinciales, y compris terres cédées à bail et réserves forestières, mais à l'exclusion des parcs provinciaux.....	111,258	82,616	93,684	202,118	néant	1,003,104
7. Parcs provinciaux.....	néant	350	2	5,203	néant	11,521
Totaux, superficie en terre²...	140,623	152,304	159,232	229,939	936,650	2,218,596

¹ Comprend les terres en voie d'aliénation qui ne sont pas enregistrées sous l'item 2. ² Estimation du Service Hydrographique et Topographique, ministère des Mines et Ressources. ³ Pour les provinces indiquées seulement. ⁴ Dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, une superficie de 380,542,080 acres a été constituée par ordre en conseil en réserves et sanctuaires de gibier où seuls les Indiens autochtones et les Esquimaux ont le droit de faire la chasse, mais le Parlement n'a pas affecté ces terres à cette fin de façon permanente, de sorte qu'elles ne peuvent être considérées comme des parcs. ⁵ Y compris le parc des Bisons des bois (qui, bien que constitué en réserve par le gouvernement fédéral, n'est pas administré par la branche des Parcs Nationaux) et la Réserve des sables bitumineux. ⁶ Cette portion du parc des Bisons des bois comprise dans les Territoires du Nord-Ouest.